

NR du 01/09/08

Bassin d'orage : le projet revu à la baisse

La dernière séance du conseil municipal a été marquée par l'installation d'un nouveau conseiller municipal d'opposition, Gilles Engels.

Suite à une erreur de comptage lors des dernières élections municipales et une décision du tribunal administratif.

Désormais, l'opposition compte six membres. Au cours de cette séance, les élus ont débattu du projet de bassin de rétention d'eau au Champ-Fleuri près du gymnase. Trois riverains s'étaient en effet inquiétés, à travers un courrier adressé au maire daté du 12 août, de la réalisation par la mairie d'un bassin d'orage de 1.800 m³, suite notamment, aux inondations du 31 mai dans le secteur.

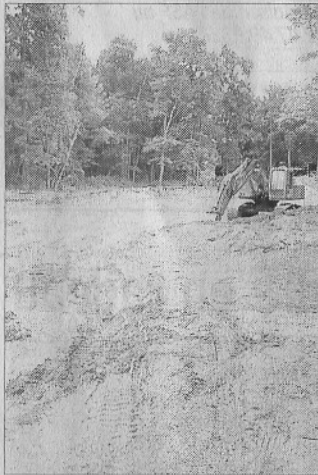
Le bassin qui est actuellement creusé au Champ-Fleuri, n'est pas du goût de trois propriétaires. « Nous sommes très surpris

d'avoir vu le bois du Champ-Fleuri massacré sans annonce ni affichage des travaux concernés, expliquent-ils dans leur courrier. Nous tenons à rappeler que cet espace boisé était le lot n° 110 du lotissement payé et aménagé par l'ensemble des acquéreurs du lotissement. Une fois boisé, il a été remis gratuitement à la commune à condition qu'il soit conservé comme espace vert », affirment ces trois propriétaires.

Les riverains entendus

Ils demandent en outre « un arrêt des travaux et un reboisement dès cet automne ». « Il y a d'autres solutions pour régler le problème d'écoulement des pluies d'orage », affirment-ils notamment.

Gilles Engels, se faisant l'interlocuteur des riverains, s'est inquiété au sujet de ce bassin « fait dans la précipitation et qui a nécessité un déboisement perçu comme une blessure ». Jean-Mi-



Les travaux ont commencé.

chel Mercier et Marc Coeurderoy, adjoints concernés par la question, ont apporté une réponse après avoir entendu et rencontré les habitants inquiets. « Les habitants ont été informés

malgré ce que l'on dit. Après avoir entendu les trois personnes signataires de la lettre, le bassin a été ramené à une noue de 600 m³ sans clôture comme demandé, affirme Marc Coeurderoy. Mais que se passera-t-il, si à cause de trois personnes tout le quartier est inondé alors que nous avions prévu un bassin d'orage de 1.800 m³ ? » Ce dernier affirme que « la quinzaine d'arbres abattus était en mauvaise santé sauf cinq. »

Le secteur sera d'ailleurs reboisé. Sur ce sujet, l'opposition aurait souhaité « qu'on attende et qu'on travaille plus collectivement. »

« Nous avons promis des décisions par rapport aux inondations. Mais j'espère que 600 m³ seront suffisants pour l'absorption des eaux en cas d'orage », s'est inquiété Jean-Michel Mercier.

Correspondant NR : Patrick Senné, tél. 02.47.44.11.91.